

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 500

24 février 2015

### SOMMAIRE

Aon Re Canada Holdings S.à r.l. ....	23978	Linden Développement S.A. ....	23958
Atalian Europe S.A. ....	23961	LSREF Lux Japan Investments IV S.à r.l. .....	23954
BI Europe Sàrl ....	23954	Lucky World Wide Investment S. à r.l. ...	23955
Bonnier Luxembourg Sàrl ....	23961	Lux Brokerage S.à r.l. ....	23955
Damizel Investments S.à r.l. - SPF ....	23999	Lux-Croissance ....	23959
DBL Tobacco Company Ltd. S.à r.l. ....	23962	Luxus Micro Cap S.A. ....	23958
Endura ....	23996	Marthilux S.à r.l. ....	23968
EPISO 3 Tree Investment Properties B S.à r.l. ....	23979	Méridian Properties Luxembourg S.à r.l. .....	23954
Evertrans S.A. ....	23970	N Carré SARL ....	23954
Extra Search Lux S.à.r.l. ....	23956	Nels Natursteine S.à r.l. ....	23954
Helen Holdings S.A. ....	23995	Net & Clean S.à r.l. ....	23955
HTF US Life 1 Ventures S.à r.l. ....	23963	Next Generation Aircraft Finance 2 S.à r.l. .....	23955
Indigo Real Estate 1 S.à r.l. ....	23959	N.L.I. S.A. ....	23955
International Branding et Marketing S.A. .....	23959	Playco IP S.à r.l. ....	23961
Intex Group S.A. ....	23965	PricewaterhouseCoopers Alternative Fund Services ....	23960
Investment Company of Luxembourg S.A. .....	23956	Rainbow Bridel SA ....	23960
James & Associates S.A. ....	23958	Saco S.A., SPF ....	23957
KFC International Holdings I S.à r.l. ....	23973	Shekel EU S.à r.l. ....	23957
Kiwai S.A. ....	23959	Tudor Investments S.A. ....	23998
Kmbo Luxembourg S.à r.l. ....	23958	World Motor Holdings S.à r.l. ....	23957
Lafo-Immo S. à r.l. ....	23956		
Liberty Management Invest S.A. ....	23956		

**Méridian Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 103.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Référence de publication: 2015012216/10.

(150013990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Nels Natursteine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6581 Rosport, 9, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 162.384.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 21.01.2015.

Référence de publication: 2015012255/10.

(150014076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**BI Europe Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 193.186.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2015012566/11.

(150015057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**N Carré SARL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 167.656.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2014.

Pour statuts coordonnés

Référence de publication: 2015012889/11.

(150015042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**LSREF Lux Japan Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 141.311.

Le bilan de clôture de liquidation au 22 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2014.

Un mandataire

Référence de publication: 2015012841/12.

(150014807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Lucky World Wide Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue de X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 124.205.

Le Bilan au du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015012814/10.

(150014546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Lux Brokerage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 181.188.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015012816/10.

(150014553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**N.L.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 131.732.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2015012891/11.

(150014479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Net & Clean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 30, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 83.763.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la gérance*

Signature

Référence de publication: 2015012901/11.

(150014542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Next Generation Aircraft Finance 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 131.695.

*Rectificatif du dépôt L130106222 déposé le 28/06/2013*

Les statuts coordonnés au 1<sup>er</sup> mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

*Notaire*

Référence de publication: 2015012897/12.

(150015251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Lafo-Immo S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3843 Schifflange, 3, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 140.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015012174/9.

(150013695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Liberty Management Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 88.191.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015012183/10.

(150014004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Extra Search Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9BIS, rue Basse.  
R.C.S. Luxembourg B 168.246.

*Extrait des résolutions de l'associé unique tenue en date du 15 janvier 2015.*

L'Associé unique a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission du gérant de catégorie B, Mr. Jean-Yves STASSER.
- En son remplacement nomination de:

\* Monsieur Jean-Marc FABER à la fonction de gérant de catégorie B, né le 07 avril 1966 à Luxembourg et ayant comme adresse professionnelle, 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Le nouveau gérant de catégorie B est nommé pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011999/17.

(150014014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Investment Company of Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 145.561.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 juillet 2014*

*4<sup>ème</sup> Résolution:*

Les mandats des administrateurs et du commissaire étant arrivés à échéance, l'actionnaire unique décide de renouveler, avec effet rétroactif au 26 juin 2014, les mandats des Administrateurs M. Alain Geurts, M. Guillaume Scroccaro et Mme Frédérique Mignon ainsi que le mandat du commissaire aux comptes M. Marc Besch jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle à tenir en l'an 2020.

Fait à Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Certifié sincère et conforme

Pour Investment Company of Luxembourg S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015012108/18.

(150014349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Saco S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.129.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration*

«Le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de dépositaire des actions au porteur de la société SACO S.A., SPF la Fiduciaire Benoy Kartheiser Managements S.à.r.l., ayant son siège social au 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, R.C.S. B 33849 inscrite à l'ordre des expert-comptables de Luxembourg».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015011657/12.

(150012909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

---

**Shekel EU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 192.458.

—  
Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015 que:

500 parts sociales détenues par Monsieur BEN PORAT Yoram, demeurant 13 Hohresch St IL-46910 Kfar Shmaryahu 914000, ont été cédées à SHEKEL SCALES 2008 Ltd constituée le 22/05/2008 ayant son siège social au M.P. Lower Galilee IL-15247 Kibbutz Beit Keshet, immatriculée au registre des sociétés en Israël sous le numéro 514135862 et représentée par son directeur Monsieur Shlomo Talitman

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015011665/13.

(150012774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

---

**World Motor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.584.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Maître Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2014, enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 12 janvier 2015, 2LAC/2015/844, aux droits de soixante-quinze euro (75,- EUR), que la société à responsabilité limitée WORLD MOTOR HOLDINGS S.à r.l. (en liquidation volontaire), ayant son siège social à 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 115.584, constitué en date du 20 mars 2006 par acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C, numéro 1228 du 26 juin 2006. Les statuts ont été modifiés dernièrement conformément à un acte du même notaire en date du 10 juin 2009, publié au Mémorial C, numéro 1712 du 4 septembre 2009.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire instrumentaire en date du 20 août 2012, publié au Mémorial C, numéro 2434 du 29 septembre 2012.

Après avoir approuvé le rapport du Commissaire à la Liquidation, l'associé unique donne décharge au liquidateur Mayfair Trust S.à.r.l. et au Mayfair Audit S.à.r.l. comme Commissaire à la Liquidation pour leurs tâches pendant, et en relation avec, la liquidation volontaire de la Société.

En conséquence, l'associé unique décide de clôturer la liquidation de la Société.

L'associé unique donne pouvoir à Mayfair Trust S.à r.l. pour signer la demande informant le Registre de Commerce et des Sociétés de la clôture de la liquidation pour sa publication au Mémorial C.

L'associé unique décide que les livres et documents de la Société seront gardés pendant cinq (5) ans à partir de la date de la publication de la clôture de la liquidation à l'adresse suivante: 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010323/29.

(150011597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

---

**James & Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 80.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015012139/10.

(150013850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Kmbo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2 bis, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 189.259.

*Cession de parts sociales en date du 21 janvier 2015*

Cession en date du 21 janvier 2015 de 950 parts sociales de Monsieur Wladimir KOKH à la société CINEMALUX S.A., R.C. B N° 124.648, ayant son siège social au 2bis, rue Astrid à L-1143 Luxembourg

Pour extrait conforme et sincère

KMBO LUXEMBOURG S.à r.l.

Référence de publication: 2015012153/12.

(150013868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Linden Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 88.865.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 30 décembre 2014.*

Suivant les dispositions de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur, et en application de l'article 42 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, les membres du conseil d'administration de la Société, délibérant valablement, nomment la société TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., société anonyme ayant son siège social au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.995 et membre de l'Ordre des Experts Comptables de Luxembourg, en qualité de dépositaire des actions au porteur de la Société, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LINDEN DEVELOPPEMENT S.A.

Référence de publication: 2015012191/17.

(150014443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Luxus Micro Cap S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 175.904.

EXTRAIT

En date du 15 janvier 2015, l'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Vesa-Matti Hirvonen, en tant que administrateur, est acceptée avec effet au 28 novembre 2014;
- La nomination de Peter Lundin, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que administrateur de la société est acceptée avec effet au 28 novembre 2014, et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Référence de publication: 2015012172/15.

(150013926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Kiwai S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 73.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015012149/9.

(150013906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Lux-Croissance, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.  
R.C.S. Luxembourg B 38.527.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015012206/9.

(150013813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**International Branding et Marketing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 143.129.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 21 janvier 2015*

L'Assemblée générale ordinaire a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

- De renouveler le mandat de l'administrateur unique Mr. Philippe VANDERHOVEN, né le 02 juillet 1971 à Rocourt (Belgique). Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2020.

Pour extrait conforme

Le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015012120/13.

(150013845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Indigo Real Estate 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 178.020.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 15 janvier 2015.*

En date du 15 janvier 2015, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Maarten DERKSEN, né le 12 avril 1976 à Utrecht, Pays-Bas, résidant professionnellement à l'adresse suivante: c/o King Street Capital Management, L.P., 65 East 55<sup>th</sup> Street, 30<sup>th</sup> Floor, NY 10022 New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Michael P. WENGROFSKY, gérant A
- Madame Nao MAEDA, gérant A
- Monsieur Maarten DERKSEN, gérant A
- Madame Frédérique DUCULOT, gérant B
- Monsieur Philippe LECLERCQ, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2015.

Indigo Real Estate 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015012104/23.

(150014143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Rainbow Bridel SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 137.406.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale tenue en date du 22 décembre 2014*

- Le mandat d'Administrateur unique de Monsieur Nico LANTER est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019

- Le mandat de Commissaire de LUX-AUDIT S.A. est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2014.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015012339/16.

(150013995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**PricewaterhouseCoopers Alternative Fund Services, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2182 Luxembourg, 2, rue Gerhard Mercator.

R.C.S. Luxembourg B 47.205.

—  
Comme conséquence de la décision de l'associée unique PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, du 15 septembre 2014 de transférer le siège social de PricewaterhouseCoopers Alternative Fund Services S.à r.l. du 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg avec date d'effet au 20 octobre 2014, les adresses professionnelles des gérants sont actualisée

La gérance de la société est assurée par:

*Conseil de gérance:*

1. Monsieur Didier Mouget, Gérant et Président du conseil de gérance, conseil économique, expert-comptable, réviseur d'entreprises agréé, demeurant professionnellement 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg, nommé gérant le 29 octobre 2003, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 13 des Statuts.

2. Monsieur Pierre Donis, Gérant et Gérant délégué, consultant, demeurant professionnellement 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg, nommé gérant le 31 juillet 2014, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon les articles 13 et 14 des Statuts.

3. Monsieur John Parkhouse, Gérant, expert-comptable, réviseur d'entreprises agréé, demeurant professionnellement 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg, nommé gérant le 31 juillet 2014, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 13 des Statuts.

4. Madame Valérie Piastrelli, Gérante, conseil économique, expert-comptable, réviseur d'entreprises agréé, demeurant professionnellement 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg, nommée gérante le 29 avril 2011, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 13 des Statuts.

5. Monsieur Wim Piot, Gérant, conseil économique, expert-comptable, demeurant professionnellement 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg, nommé gérant le 31 juillet 2014, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon l'article 13 des Statuts.

6. Monsieur Luc Trivaudey, Gérant et Gérant délégué, consultant, demeurant professionnellement 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg, nommé gérant le 31 juillet 2014, durée du mandat indéterminée, pouvoir de signature: selon les articles 13 et 14 des Statuts.

L'associée unique PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, R.C.S. Luxembourg B 65.477, a transféré son siège social, avec effet au 20 octobre 2014, du 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 janvier 2015.

*Pour PricewaterhouseCoopers Alternative Fund Services S.à r.l.*

*Didier Mouget*

*Président du Conseil de gérance*

Référence de publication: 2015012299/38.

(150014049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---



**Bonnier Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 57.013.

## EXTRAIT

En date du 23 septembre 2014, l'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La nomination de Tomas Winqvist en tant que Président est acceptée avec effet au 23 septembre 2014 et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2020.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011854/13.

(150014249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Playco IP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 192.367.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2015011570/14.

(150013324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

---

**Atalian Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.  
R.C.S. Luxembourg B 138.311.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 21 janvier 2014*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société tenue en date du 21 janvier 2015 que:

*Première décision*

L'assemblée décide de renouveler les mandats de:

- Madame Michèle TARTARE, administrateur de catégorie B, demeurant au 132, rue de Dippach, L-8005 Bertrange;
- Madame Agnès MARTINI, administrateur de catégorie B, demeurant au 132, rue de Dippach, L-8005 Bertrange;
- Monsieur Matthieu DE BAYNAST DE SEPTFONTAINES, administrateur de catégorie A et Président du Conseil d'administration, demeurant 111-113, quai Jules Guesde, F-94400 Vitry Sur Seine;

Avec effet rétroactif à compter de l'assemblée générale ordinaire qui aurait dû se tenir le 14 février 2014 et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.

*Deuxième décision*

L'assemblée décide de renouveler le mandat de la société NOETRIB ADMINISTRATION S.A. en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société avec effet rétroactif à compter de l'assemblée générale ordinaire qui aurait dû se tenir le 14 février 2014 et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2015.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015011835/27.

(150014299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**DBL Tobacco Company Ltd. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 57.904.

—  
EXCERPT

of the General Shareholders Meeting of DBL TOBACCO COMPANY Ltd S.à r.l. dated November 21<sup>st</sup> 2014:

- The Shareholders Meeting accepts the resignation of Mr. Charles KROMBACH, born on 19.02.1942 in Luxembourg, residing at L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines of his mandate of General Manager with effect date November 21<sup>st</sup>, 2014.

- The Company will thereupon be represented by Mr. Darren CHEN, born on 06.07.1945 in Manila, Philippines, with address at L - 9061 Ettelbrück, 58, rue Michel Rodange as General Manager by his single signature.

- The Shareholders Meeting decides to transfer the seat to the following address: 681, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg with effect date November 21<sup>st</sup>, 2014.

**Follows the translation in French:**

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 novembre 2014 que:

- L'Assemblée Générale accepte la démission de son mandat de gérant de Monsieur Charles KROMBACH, né le 19.02.1942 à Luxembourg, demeurant à L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines avec effet au 21 novembre 2014.

- La Société sera donc dès à présent représentée par Monsieur Darren CHEN, né le 06.07.1945 à Manille, Philippines, avec adresse à L - 9061 Ettelbrück, 58, rue Michel Rodange comme Gérant sous sa seule signature.

- L'Assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante: 681, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg avec effet au 21 novembre 2014.

EXCERPT

Pursuant to a Share Purchase Agreement under private deed dated 21<sup>st</sup> November 2014 between:

Manufacture de Tabacs HEINTZ VAN LANDEWYCK S.à r.l., a limited liability company with head-offices at L - 1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under Nr. B 87 229, and

Mr. CHEUNG Chung Chit, born on 20.04.1957 in Guangdong, China, residing at Rm 3110, Shun Tak Centre, 200 Connaught Road, Central, Hong Kong,

in the presence of:

DBL TOBACCO COMPANY Ltd S.à r.l., a limited liability company with head-offices at L - 1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under Nr. B 57 904,

it results that Mr. CHEUNG Chung Chit has purchased from Manufacture de Tabacs HEINTZ VAN LANDEWYCK S.à r.l. 150 (one hundred and fifty) shares of the company DBL TOBACCO COMPANY Ltd S.à r.l.

The share capital of DBL TOBACCO COMPANY Ltd S.à r.l. is thereupon distributed as follows:

Shareholders	Number of Shares	Value per share	Percentage in the share capital
Mr. CHEUNG Chung Chit, born on 20.04.1957 in Guang Dong, China, residing at Rm 3110, Shun Tak Centre, 200, Connaught Road, Central, 102202 Hong Kong . . . . .	400	25.- €	80%
Mr. Darren CHEN, born on 06.07.1945 in Manila, Philippines, residing at 58, rue Michel Rodange, L - 9061 Ettelbrück . . . . .	100	25.- €	20%

**Follows the translation in French:**

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé en date du 21 novembre 2014 entre:

Manufacture de Tabacs HEINTZ VAN LANDEWYCK S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L - 1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87 229,

et

Monsieur CHEUNG Chung Chit, né le 20.04.1957 à Guangdong, China, avec adresse à Rm 3110, Shun Tak Centre, 200 Connaught Road, Central, Hong Kong, en présence de:

DBL TOBACCO COMPANY LTD S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L - 1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57 904

que la Manufacture de Tabacs HEINTZ VAN LANDEWYCK S.à r.l. cède par la présente à Monsieur CHEUNG Chung Chit 150 (cent cinquante) parts sociales de la société DBL TOBACCO COMPANY LTD S.à r.l. avec effet au 21 novembre 2014.

Il s'en suit que le capital social de DBL TOBACCO COMANY LTD S.à r.l. est dorénavant réparti comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales	Valeur unitaire	Pourcentage dans le capital social
Monsieur Cheung CHUNG CHIT, né le 20.04.1957 à Guang Dong, China, avec adresse à Rm 3110, Shun Tak Centre, 200, Connaught Road, Central, 102202 Hong Kong . . . . .	400	25.- €	80%
Monsieur Darren CHEN, né le 06.07.1945 à Manille, Philippines, avec adresse à 58, rue Michel Rodange, L - 9061 Ettelbrück . . . . .	100	25.- €	20%

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2014.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015011935/75.

(150013542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

### **HTF US Life 1 Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 28.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.709.

### **DISSOLUTION**

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of December.

Before the undersigned Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

#### **THERE APPEARED:**

Mark Lock NIU, born on 25 February 1972 in California, USA, residing 16 Highfield Glen, Irvine, CA 92618, and holder of US passport number 422573095;

(hereinafter referred to as the "Appearing Party").

here represented by Mr. Max MAYER, employee, professionally residing in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal delivered to him.

(hereinafter referred to as the "Appearing Party").

Such Appearing Party is the sole shareholder of HTF US Life 1 Ventures S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("S.à r.l."), duly incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and being registered with the RCS under number B 167.709, incorporated by deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg-City, on 21 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1130, page 54214, on 4 May 2012 and have not been amended since that time (hereinafter referred to as the "Company").

The Appearing Party representing the whole share capital requires the notary to act the following declarations and statements:

1. That the share capital of the Company currently amounts to twenty-eight thousand US Dollars (USD 28,000.-) divided in twenty-eight thousand (28,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, fully paid up.
2. That pursuant to the shareholders register of the Company, the Appearing Party is the sole shareholder of the Company.
3. That the interim accounts of the Company have been prepared as of 29 December 2014 and approved by the Appearing Party and presented to the undersigned.
4. That the Appearing Party, acting in its capacity of sole shareholder, declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect followed by its liquidation.

5. That the Appearing Party declares that it has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

6. That the Appearing Party, acting in its capacity of sole shareholder, appoints itself as liquidator of the Company and declares that the activity of the Company has ceased.

7. That, in that capacity, the Appearing Party requests the notary to record that it has realised all of the Company's assets and has settled all liabilities and debts of the Company by way of payment or fully provided for all of the known liabilities of the Company.

8. That the Appearing Party is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to the sole shareholder.

9. That consequently, the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

10. That the full and complete discharge is granted to the manager of the Company for the execution of his mandate up to this day.

11. That it is expedient to proceed with the cancellation of the shareholders register.

12. That the books and records of the Company shall be kept for at least five years at the former registered office of the dissolved Company being 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

#### *Costs and expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 1,585.-.

The amount of the share capital is valued at EUR 22,978.70.-.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Appearing Party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Junglinster on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the Appearing Party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy-holder of the Appearing Party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le trente décembre

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire, de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

#### **ONT COMPARU:**

Mark Lock NIU, né le 25 février 1972 en Californie, USA, résidant 16 Highfield Glen, Irvine, CA 92618, and détenteur du passeport US numéro 422573095;

(ci-après la "Personne Comparante").

ici représenté par Monsieur Max Mayer, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, lui délivrée.

Telle Personne Comparante est l'actionnaire unique de HTF US Life 1 Ventures S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise dûment constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 167709, constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en date du 21 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 4 mai 2012, numéro 1130, page 54214, et n'ont pas été modifiés depuis (ci-après la "Société").

La Personne Comparante représentant la totalité du capital social demande au notaire d'acter les déclarations et constatations suivantes:

1. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à vingt-huit mille US Dollars (USD 28.000,-) représenté par vingt-huit mille (28.000) actions, ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, entièrement libéré.

2. Que selon le registre des actionnaires de la Société la Personne Comparante est l'actionnaire unique de la Société.

3. Que les comptes intermédiaires de la Société ont été préparés en date du 29 décembre 2014, ont été approuvés par la Personne Comparante et sont présentés au soussigné.

4. Que la Personne Comparante, en tant qu'actionnaire unique, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

5. Que la Personne Comparante déclare avoir pleine connaissance des statuts de la Société et est pleinement consciente de la situation financière de la Société.

6. Que la Personne Comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne liquidatrice de la Société et déclare que l'activité de la Société est cessée.

7. Qu'en cette qualité, la Personne Comparante requière le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réalisé tous les actifs de la Société et avoir réglé tout le passif de la Société par paiement ou entière approvisionnement des dettes connues de la Société.

8. Que la Personne Comparante, étant investie de tous les avoirs, déclare expressément prendre à sa charge et assumer toute responsabilité pour tout passif connu mais impayé et pour toutes dettes encore inconnues de la Société avant tout paiement à l'actionnaire unique.

9. Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme ayant été effectuée et terminée.

10. Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

11. Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires.

12. Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à son ancien siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Coûts et frais*

Les coûts, frais, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèveront à approximativement 1.585,- EUR

Le capital social est évalué à 22.978,70- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande de la Personne Comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été établi à Junglinster, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite au mandataire des Personne Comparante, connu du notaire par son nom, prénom, statut marital et lieu de résidence, ledit mandataire de la Personne Comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 07 janvier 2015. Relation GAC/2015/202. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2015011344/116.

(150012425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

### **Intex Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 193.777.

#### — STATUTEN

Im Jahre zweitausendvierzehn, den dreissigsten Dezember,

Vor dem unterzeichneten Maître Jean SECKLER, Notar mit Amtssitz in Junglinster, Großherzogtum Luxemburg,

Ist erschienen:

FIDUCIAIRE EUROLUX, eine Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, Eingetragen im Registre de commerce et des sociétés zu Luxembourg unter B0034752, hier vertreten Herrn MARGGRAFF, Jurist, berufsansässig in L-1220 Luxembourg, 196 Rue de Beggen, ausweislich privatschriftlicher Vollmacht die nach Zeichnung „ne varietur“ durch den Komperenten und den amtierenden Notar bei der Urkunde verbleibt um mit dieser Verbunden zu werden.

Vorbenannte Person ersuchte den unterzeichneten Notar, die Gründung einer von ihr zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

#### **Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck. Kapital**

**Art. 1.** Es wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung „INTEX GROUP S.A.“ (die „Gesellschaft“) gegründet.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxembourg Stadt.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde des Sitzes der Gesellschaft verlegt werden. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates oder des einzigen Verwalters können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 4.** Der Gesellschaftszweck besteht in der direkten und indirekten Beteiligungsnahme an Unternehmen und Gesellschaften jedweder Art und der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Kontrolle von Unternehmen und Gesellschaften. Die Gesellschaft kann ihre Beteiligungen durch Zeichnung, Erbringung von Einlagen, Ausübung von Kaufoptionen oder in sonstiger Art und Weise erwerben und durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder in sonstiger Art und Weise verwerten.

Die Gesellschaft kann Unternehmen, an denen sie beteiligt ist oder ein wirtschaftliches Interesse hat, unter Vorbehalt und Beachtung der diesbezüglich zur Anwendung gelangenden gesetzlichen Bestimmungen, und ohne insoweit Geschäfte zu tätigen, die Bankgeschäfte oder Geschäfte des Finanzsektors sind, Darlehen, Vorschüsse oder Sicherheiten gewähren und diese in jedweder Art und Weise zu unterstützen. Sie kann darüber hinaus Darlehen mit oder ohne Garantie aufnehmen und Hypotheken, Pfandrechte und sonstige Sicherheiten aller Art zugunsten ihrer eigenen Gläubiger oder zugunsten von Gläubigern von Unternehmen der vorgenannten Art bestellen.

Allgemein kann die Gesellschaft alle industriellen, kommerziellen oder finanziellen Handlungen hinsichtlich beweglicher oder unbeweglicher, auch immaterieller Güter und Rechte vornehmen, welche direkt oder indirekt mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder diesem nützen können. Die Gesellschaft kann darüber hinaus alle Handels-, Industrie-, Mobiliens- und Immobiliengeschäfte, die direkt oder indirekt mit dem vorgenannten Gesellschaftszweck zusammenhängen oder die dessen Verwirklichung fördern oder erleichtern können, tätigen.

**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt 31.000,- EUR (einunddreißigtausend EURO), eingeteilt in 31.000 (einunddreißigtausend) Aktien mit einem Nominalwert von 1,- EUR (ein EURO) je Aktie.

Die Aktien sind Inhaber- oder Namensaktien, je nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme solcher Aktien, für welche das Gesetz die Form der Namensaktien vorsieht.

Nach Wunsch der Aktionäre können Einzelaktien oder Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen zum Rückkauf von eigenen Aktien schreiten.

Das Gesellschaftskapital kann nach Maßgabe der gesetzlichen Bestimmungen erhöht oder reduziert werden.

### Verwaltung - Überwachung

**Art. 6.** Die Gesellschaft wird von einem Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für eine Dauer ernannt, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Hauptversammlung wiedergewählt und jederzeit abberufen werden.

Wenn durch Hauptversammlung festgestellt wird, dass die Gesellschaft nur einen einzigen Aktionär hat, kann die Gesellschaft durch einen einzigen Verwalter verwaltet werden, der "einzigster Verwalter" genannt wird, bis zur nächsten ordentlichen Hauptversammlung, welche das Vorhandensein von mehr als einem Aktionär feststellt. Jeder Verweis auf den Verwaltungsrat in vorliegender Satzung ist ein Verweis auf den einzigen Verwalter, solange die Gesellschaft einen einzigen Verwalter hat.

Wenn eine juristische Person Verwalter oder Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft ist, muss diese einen ständigen Vertreter bestimmen, welcher die juristische Person gemäß Artikel 51bis des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vertritt.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden durch die Hauptversammlung ernannt. Die Hauptversammlung bestimmt ebenfalls die Anzahl der Mitglieder des Verwaltungsrates, ihre Vergütung und die Dauer ihres Mandates.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates durch Tod, Pension oder jeden anderen Grund frei, so können die verbleibenden Mitglieder durch einfache Stimmenmehrheit das frei gewordene Amt bis zur nächsten Hauptversammlung der Aktionäre besetzen. Falls kein Mitglied des Verwaltungsrates verfügbar ist, ist durch den Kontenkommissar eine Hauptversammlung einzuberufen, um ein neues Mitglied des Verwaltungsrates zu ernennen.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen durchzuführen, die im Interesse der Gesellschaft sind. Alle Handlungen, die nicht ausdrücklich durch gegenwärtige Satzungen und das Gesetz der Hauptversammlung vorbehalten sind, fallen der Kompetenz des Verwaltungsrates zu.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat wählt, soweit er aus mehreren Mitgliedern besteht, unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Der erste Vorsitzende wird von der Hauptversammlung bestimmt. Wenn kein Vorsitzender vorhanden ist, kann der Vorsitz einer Versammlung einem anwesenden Mitglied des Verwaltungsrates anvertraut werden. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei die Vertretung zwischen Mitgliedern möglich ist. Die Verwaltungsratsmitglieder können die Vollmacht schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax geben. In Dringlichkeitsfällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden durch einfache Stimmenmehrheit gefasst. Im Falle von Gleichstand ist die Stimme des Vorsitzenden der Versammlung entscheidend. Eine schriftlich getroffene Entscheidung, welche durch sämtliche Mitglieder des Verwaltungsrates gebilligt und unterzeichnet worden ist, erzeugt die gleiche Wirkung wie eine im Rahmen einer Sitzung des Verwaltungsrates getroffene Entscheidung. Beschlüsse, die durch den einzigen Verwalter gefasst werden, haben die gleiche Wirkung wie diejenigen, die durch den Verwaltungsrat gefasst werden. Die förmlichen Entscheidungen des einzigen Verwalters werden in einem Protokoll festgehalten, welches von dem einzigen Verwalter unterschrieben wird.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft in der Verwaltung dieser Geschäfte übertragen. Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung. Der Verwaltungsrat kann außerdem jedweder Person, die nicht Verwalter sein muss, jedwede Spezialvollmacht erteilen sowie Vertreter und Beauftragte ernennen und abberufen und deren Vergütung festsetzen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird nach außen verpflichtet durch (i) die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, (ii) in der täglichen Geschäftsführung durch die Einzelunterschrift des mit der täglichen Geschäftsführung beauftragten Verwalters, (iii) soweit gemäß Artikel 6 dieser Satzung nur ein einziger Verwalter bestimmt ist, durch die Unterschrift des einzigen Verwalters oder (iv) durch die gemeinsame oder alleinige Unterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Bevollmächtigten des Verwaltungsrates beziehungsweise des einzigen Verwalters.

**Art. 11.** Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Hauptversammlung ernannte Kontenkommissare überwacht, die auch ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt. Die Dauer der Amtszeit der Kontenkommissare wird von der Hauptversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten. Sie können von der Hauptversammlung wiedergewählt und jederzeit abberufen werden.

### **Geschäftsjahr - Hauptversammlung**

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember jedes Jahres, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am Tag der Gesellschaftsgründung beginnt und am 31. Dezember 2015 endet.

**Art. 13.** Die Hauptversammlungen werden gemäß den gesetzlichen Bestimmungen einberufen. Diese sind verzichtbar, wenn alle Aktionäre bei der Hauptversammlung anwesend oder vertreten sind und wenn sie erklären, vorab von der Tagesordnung Kenntnis genommen zu haben.

Der Verwaltungsrat kann festlegen, dass nur die Aktionäre zur Hauptversammlung zugelassen werden, die fünf Kalendertage vor dem festgelegten Datum ihre Aktien hinterlegt haben. Jeder Aktionär kann persönlich oder mittels eines Bevollmächtigten, welcher nicht Aktionär sein muss, abstimmen.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Jeder Aktionär ist befugt, mittels einer Konferenzschaltung, einer Videokonferenz oder ähnlichen Kommunikationsmitteln an einer Hauptversammlung teilzunehmen, mittels derer (i) die an der Hauptversammlung teilnehmenden Aktionäre als solche identifiziert werden können, (ii) sich alle teilnehmenden Personen miteinander verständigen können, (iii) die durchgehende Übertragung und Teilnahme an der Versammlung gewährleistet ist und (iv) die Aktionäre angemessen miteinander beraten können. Die Teilnahme an einer solcherart durchgeführten Hauptversammlung ist der Anwesenheit in der Hauptversammlung gleichgestellt.

Für den Fall, dass die Gesellschaft einen einzigen Aktionär hat, übt dieser im Laufe der ordnungsgemäß abgehaltenen Hauptversammlungen sämtliche Befugnisse aus, welche laut dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften der Hauptversammlung obliegen.

**Art. 14.** Jede ordentliche oder außerordentliche Hauptversammlung kann nur gültig über die Tagesordnung befinden, wenn die Aktionäre in den gesetzlich vorgesehenen Verhältnissen anwesend oder vertreten sind. Die Hauptversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse, um alle Handlungen im Interesse der Gesellschaft zu tätigen oder zu ratifizieren.

**Art. 15.** Mindestens 5% des Netto-Gewinns der Gesellschaft sind jeweils einer gesetzlichen Rücklage zuzuführen. Diese Verpflichtung entfällt, sobald die gesetzliche Rücklage die Höhe von 10% des gezeichneten Gesellschaftskapitals erreicht hat, sie muss aber wieder aufgenommen werden, wenn der Reserve gleich aus welchem Grund wieder Beträge entnommen worden sind. Über die Verwendung des verbleibenden Netto-Gewinns entscheidet die Hauptversammlung.

Der Verwaltungsrat beziehungsweise der einzige Verwalter ist ermächtigt, gemäß den gesetzlichen Bestimmungen Zwischendividenden auszuschütten.

**Art. 16.** Die jährliche Hauptversammlung tritt an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen am ersten Dienstag des Monats Juni.

**Art. 17.** Für alle Umstände, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner abgeänderten Form.

### *Übergangsbestimmungen*

- 1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2015.
- 2.- Die erste Generalversammlung findet im Jahr 2016 statt.

### *Bescheinigung*

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

### Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf tausendfünfzig Euro.

### Zeichnung des Kapitals

Die gesamten einunddreißigtausend (31.000) Aktien wurden durch FIDUCIAIRE EUROLUX, vorgenannt gezeichnet und mit dem vollen Nominalwert je gezeichneter Aktie in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von 31.000,- EUR (einunddreißigtausend EURO) zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

### Außerordentliche Hauptversammlung

Sodann hat die Erschienene, welche die Gesamtheit der Aktien der Gesellschaft vertritt, eine außerordentliche Hauptversammlung abgehalten und folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf eins, diejenige der Kontenkommissare wird festgelegt auf eins.

2.- Zum einzigen Mitglied des Verwaltungsrates wird ernannt:

Herr Tilman Takumi LAPISCH, geboren am 15. Januar 1977 in Tokyo (Japan), wohnhaft in D-40668 Meerbusch, Webergasse 3.

3.- Zum Kontenkommissar wird ernannt: EUROPEAN AUDIT, société à responsabilité limitée mit Sitz in 11 Rue Hiel, L-7390 Blaschette.

4.- Die Mandate des einzigen Verwalters und des Kontenkommissars enden mit der ordentlichen Hauptversammlung die im Jahre 2020 stattfindet

5.- Der Gesellschaftssitz befindet sich an folgender Adresse: 196, rue de Beggen L-1220 Luxembourg

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, Im Jahre, im Monat und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung durch den Notar haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Axel MARGGRAFF, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 07 janvier 2015. Relation GAC/2015/190. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015011385/163.

(150012646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

### **Marthilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.899.300,00.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 161.942.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth day of January.

before us Me Edouard Delosch, notary, residing at Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Marthisey Partner L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at Lime Grove House, Green Street, St Helier, Jersey, JE1 2ST and registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1360, represented by its general partner Marthisey Management Limited, a company governed by the laws of Jersey, with having its registered office at Lime Grove House, Green Street, St Helier, Jersey. JE1 2ST and registered under the Companies (Jersey) Law 1991 (the "Shareholder"),

hereby represented by Jennifer Ferrand, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 January 2015.

The Shareholder is the sole shareholder of Marthilux S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of sixteen million eight hundred ninety-nine thousand three hundred euro (EUR 16,899,300.-), incorporated on 21 June 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 16 September 2011 number 2190, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.942 (the "Company"). The articles of association of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary of 29 January 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 17 May 2014 number 1263.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:



## Agenda

1 To acknowledge the resignation of Mr Stephan Illenberger as statutory manager of the Company with effect as of 31 December 2014.

2 To appoint Mr Michael Reuther as new statutory manager of the Company with effect as of 15 January 2015 and for an unlimited period.

3 To amend article 9 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

### *First resolution*

The Shareholder acknowledged the resignation of Mr Stephan Illenberger as statutory manager of the Company with effect as of 31 December 2014.

### *Second resolution*

The Shareholder resolved to appoint Mr Michael Reuther, born on the 7 December 1971 in Siegburg (Germany) and residing professionally in An der Welle 4, D-60322 Frankfurt, Germany, as new statutory manager of the Company with effect as of 15 January 2015 and for an unlimited period.

### *Third resolution*

The Shareholder resolved to amend the first and second paragraphs of article 9 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraphs will from now on read as follows:

“ **Art. 9. Managers.** The Company shall be managed by (i) Mirko Dietz, (ii) Michael Reuther, (iii) Jennifer Ferrand, (iv) Thierry Denoyel and (v) Simon Barnes.

Mirko Dietz, Michael Reuther, Jennifer Ferrand, Thierry Denoyel and Simon Barnes are together referred hereinafter as the “Managers” or the “Board of Managers.”

### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand one hundred euro (EUR1,100.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quinzième jour de janvier,

Par-devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Marthisey Partner L.P., un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au Lime Grove House, Green Street, St Helier, Jersey, JE1 2ST et immatriculé auprès du Jersey Registrar of Limited Partnerships sous le numéro 1360, représenté par son general partner Marthisey Management Limited, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au Lime Grove House, Green Street, St Helier, Jersey, JE1 2ST et immatriculé auprès du Companies (Jersey) Law 1991 (l'«Associé»),

représenté aux fins des présentes par Jennifer Ferrand, employé privée, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 14 janvier 2015.

L'Associé est l'associé unique de Marthilux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cents euros (EUR 16.899.300.-), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 21 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 septembre 2011 sous le numéro 2190, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.942 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 29 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 mai 2014 sous le numéro 1263.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

- 1 Démission de M. Stephan Illenberger en tant que gérant statutaire de la Société avec effet au 31 décembre 2014.
  - 2 Nomination de M. Michael Reuther en tant que nouveau gérant statutaire de la Société avec effet au 15 janvier 2015 et pour une durée illimitée.
  - 3 Modification de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus.
- L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé a constaté la démission de M. Stephan Illenberger en tant que gérant statutaire de la Société avec effet au 31 décembre 2014.

*Deuxième résolution*

L'Associé a décidé de nommer M. Michael Reuther, né le 7 décembre 1971 à Siegburg en Allemagne et résidant professionnellement au An der Welle 4, D-60322 Frankfurt, Allemagne, en tant que nouveau gérant statutaire de la Société avec effet au 15 janvier 2015 et pour une durée illimitée.

*Troisième résolution*

L'Associé a décidé de modifier les alinéas premier et deuxième de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus. Lesdits alinéas seront dorénavant rédigés comme suit:

" **Art. 9. Gestion.** La Société sera gérée par (i) Mirko Dietz, (ii) Michael Reuther, (iii) Jennifer Ferrand, (iv) Thierry Denoyel et (v) Simon Barnes.

Mirko Dietz, Michael Reuther, Jennifer Ferrand, Thierry Denoyel et Simon Barnes ensemble sont nommés ci-après les "Gérants" ou le "Conseil de Gérance".

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille cent euros (EUR 1.100.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J. FERRAND, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 16 janvier 2015. Relation: DAC/2015/815. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 21 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011486/114.

(150013282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

**Evertrans S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 182.679.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-third day of December.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

was held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "EVERTRANS S.A.", a "société anonyme" established and having its registered office at 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 182.679 (hereafter the "Company").

The Company has been incorporated pursuant to a deed enacted by the undersigned notary on December 12<sup>th</sup>, 2013, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 247 dated January 28<sup>th</sup>, 2014.

The Articles of Incorporation of the Company were for the last amended pursuant to a deed enacted by the undersigned notary on July 25<sup>th</sup>, 2014, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2818 dated October 9<sup>th</sup>, 2014.

The Extraordinary General Meeting was declared open with Mrs Danielle SCHROEDER, company manager, residing professionally in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To reduce the share capital by an amount of SEVENTEEN MILLION EUROS (17,000,000.- EUR) so as to reduce it from its actual amount of NINETY-THREE MILLION FOUR HUNDRED TWELVE THOUSAND AND TWO HUNDRED EUROS (93,412,200.- EUR) to SEVENTY-SIX MILLION FOUR HUNDRED TWELVE THOUSAND AND TWO HUNDRED EUROS (76,412,200.- EUR) by cancellation of one hundred and seventy thousand (170,000) shares, with a nominal value of one hundred Euros each, to be reimbursed to the shareholder.

2. Subsequent amendment of the first paragraph of article five of the articles of incorporation to read as follows:

**Art. 5. First paragraph.** "The subscribed capital is fixed at SEVENTY-SIX MILLION FOUR HUNDRED TWELVE THOUSAND AND TWO HUNDRED EUROS (76,412,200.- EUR) divided into SEVEN HUNDRED SIXTY-FOUR THOUSAND ONE HUNDRED AND TWENTY-TWO (764,122) shares having a nominal value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) each."

II.- The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their representatives and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III.- It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total subscribed share capital are present or represented at the meeting. The shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV.- The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to reduce the share capital by an amount of SEVENTEEN MILLION EUROS (17,000,000.- EUR) so as to reduce it from its actual amount of NINETY-THREE MILLION FOUR HUNDRED TWELVE THOUSAND AND TWO HUNDRED EUROS (93,412,200.- EUR) to SEVENTY-SIX MILLION FOUR HUNDRED TWELVE THOUSAND AND TWO HUNDRED EUROS (76,412,200.- EUR) by cancellation of one hundred and seventy thousand (170,000) shares, with a nominal value of one hundred Euros each and the reimbursement of the amount of SEVENTEEN MILLION EUROS (17,000,000.- EUR) to the sole shareholder.

The reimbursement is subject to the provisions of article 69 (2) of the law on commercial companies.

*Second resolution*

The meeting decides to amend the first paragraph of article five (5) of the articles of incorporation in order to reflect such action, and to give it the following wording:

" **Art. 5.** The subscribed capital is fixed at SEVENTY-SIX MILLION FOUR HUNDRED TWELVE THOUSAND AND TWO HUNDRED EUROS (76,412,200.- EUR) divided into SEVEN HUNDRED SIXTY-FOUR THOUSAND ONE HUNDRED AND TWENTY-TWO (764,122) shares having a nominal value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) each."

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at EUR 2,500.-.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; upon the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EVERTRANS S.A.", dont le siège social est établi à 21, boulevard de la Pétrusse, L -2320 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.679 (ci-après la "Société").

La Société a été constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné, en date du 12 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 247 du 28 janvier 2014.

Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 25 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2818 du 9 octobre 2014.

La séance était ouverte sous la présidence de Madame Danielle SCHROEDER, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désignait comme secrétaire et l'Assemblée générale a élu comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente exposait et priait le notaire instrumentant d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social d'un montant de DIX-SEPT MILLIONS D'EUROS (EUR 17.000.000) pour le porter de son montant actuel de QUATRE-VINGT-TREIZE MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 93.412.200) à SOIXANTE-SEIZE MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 76.412.200) par l'annulation de CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros chacune par remboursement à l'actionnaire.

2. Modification afférente de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à SOIXANTE-SEIZE MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 76.412.200) représenté par SEPT CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT VINGT-DEUX (764.122) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune.»

II. Les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III. Il résulte ainsi de la liste de présence que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'aucune convocation n'était nécessaire.

IV. La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de DIX-SEPT MILLIONS D'EUROS (EUR 17.000.000) pour le porter de son montant actuel de QUATRE-VINGT-TREIZE MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 93.412.200) à SOIXANTE-SEIZE MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 76.412.200) par l'annulation de CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros chacune et le remboursement du montant de DIX-SEPT MILLIONS D'EUROS (EUR 17.000.000) à l'actionnaire unique.

Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

*Deuxième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à SOIXANTE-SEIZE MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 76.412.200) représenté par SEPT CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT VINGT-DEUX (764.122) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 2.500.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance était levée.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. SCHROEDER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2014. Relation: LAC/2014/64302. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011997/142.

(150013842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**KFC International Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.514.112.688,53.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.211.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth day of November at 3:30 p.m. Central European Time. Before Maître Henri Hellinckx, notary public established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) KFC Global Holdings, Inc., a Delaware corporation, having its registered office at 1209 Orange Street, Corporation Trust Center, Wilmington, DE 19801, United States of America;

2) Yum! Finance Holdings I S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.213;

3) Yum! Restaurants International Management LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE, 19801, United States of America ("YRIM" and, collectively with KFC Global Holdings, Inc. and Yum! Finance Holdings I S.à r.l., the "Shareholders"); and

4) KFC International Holdings II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of GrandDuchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190.204 (the "Contributor");

hereby represented by Mr. Régis Galiotto, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

Such proxies having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I. - KFC Global Holdings, Inc., Yum! Finance Holdings I S.à r.l. and Yum! Restaurants International Management LLC are the shareholders of KFC International Holdings I S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") organized under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary, notary in Luxembourg, on 7 December 2009, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" dated 18 March 2010 number 582, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.211 (the "Company").

II.- The 789,870,330,129 (seven hundred eighty-nine billion eight hundred seventy million three hundred thirty thousand one hundred twenty-nine) shares, with a nominal value of 0.01 EUR (one Euro Cent) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 615,409,387.24 (six hundred fifteen million four hundred nine thousand three hundred eighty-seven Euro and twenty-four Euro Cents) so as to raise it from its current amount of EUR 7,898,703,301.29 (seven billion eight hundred ninety-eight million seven hundred three thousand three hundred one Euro and twenty-nine Euro Cents) to EUR 8,514,112,688.53 (eight billion five hundred fourteen million one hundred twelve thousand six hundred eighty-eight Euro and fifty-three Euro Cents) by the issuance of 61,540,938,724 (sixty-one billion five hundred forty million nine hundred thirty-eight thousand seven hundred twenty-four) new shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 (one Euro Cent) each, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by KFC International Holdings II S.à r.l. of the new shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment to the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

The Shareholders resolve to waive their right to the prior notice of the current meeting; the Shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and considers the meeting to be validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution:*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 615,409,387.24 (six hundred fifteen million four hundred nine thousand three hundred eighty-seven Euro and twenty-four Euro Cents), so as to raise it from its current amount of EUR 7,898,703,301.29 (seven billion eight hundred ninety-eight million seven hundred three thousand three hundred one Euro and twenty-nine Euro Cents) to EUR 8,514,112,688.53 (eight billion five hundred fourteen million one hundred twelve thousand six hundred eighty-eight Euro and fifty-three Euro Cents) by the issuance of 61,540,938,724 (sixty-one billion five hundred forty million nine hundred thirty-eight thousand seven hundred twenty-four) new shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Euro Cent) each (the "New Shares"), the whole to be fully paid by a contribution in kind made by the Contributor.

*Third resolution:*

The Shareholders further resolve to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares through the contribution in kind as detailed below.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, hereby represented by Mr. Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Shares.

The New Shares have been fully paid-up by the Contributor through a contribution in kind as described below.

*Description of the contribution*

The contribution made by the Contributor, in exchange for the issuance of the New Shares, is composed of 76,440,000,000 (seventy-six billion four hundred forty million) shares held by the Contributor in KFC Intermediate Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190.941 (the "Contribution").

*Valuation*

The net value of the Contribution amounts to EUR 615,409,387.24 (six hundred fifteen million four hundred nine thousand three hundred eighty-seven Euro and twenty-four Euro Cents) being the EUR equivalent of USD 764,400,000 (seven hundred sixty-four million four hundred thousand United States Dollars) using the exchange rate USD/EUR of 1.2421 published by Bloomberg as at November 25, 2014.

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated November 25, 2014, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

*Evidence of the Contribution's existence*

A proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary.

*Managers' intervention*

Thereupon intervene:

- a) Christiaan van Arkel, residing professionally at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category A manager;
- b) Johannes de Zwart, residing professionally at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category A manager;
- c) Wolfgang Preiss, residing professionally at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager;
- d) Darin Orr, residing professionally at 1900 Colonel Sanders Lane, Louisville, Kentucky 40213, United States of America, category B manager;
- e) Michael McAuliffe, residing professionally at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager; and
- f) Monica Plymale, residing professionally at 1900 Colonel Sanders Lane, Louisville, Kentucky 40213, United States of America, category B manager.

all represented here by Mr. Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed as follows:

- KFC Global Holdings, Inc.: 236,310,107,915 (two hundred thirty-six billion three hundred ten million one hundred seven thousand nine hundred fifteen) shares
- Yum! Finance Holdings I S.à r.l.: 785,083,415 (seven hundred eighty-five million eighty-three thousand four hundred fifteen) shares
- Yum! Restaurants International Management LLC: 552,775,138,799 (five hundred fifty-two billion seven hundred seventy-five million one hundred thirty-eight thousand seven hundred ninety-nine) shares
- KFC International Holdings II S.à r.l.: 61,540,938,724 (sixty-one billion five hundred forty million nine hundred thirty-eight thousand seven hundred twenty-four) shares

The notary acts that the 851,411,268,853 (eight hundred fifty-one billion four hundred eleven million two hundred sixty-eight thousand eight hundred fifty-three) shares, representing the entire share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

*Fifth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“ **Art. 5.** The Company's share capital is set at EUR 8,514,112,688.53 (eight billion five hundred fourteen million one hundred twelve thousand six hundred eighty-eight Euros and fifty-three Euro Cents), represented by 851,411,268,853 (eight hundred fifty-one billion four hundred eleven million two hundred sixty-eight thousand eight hundred fifty-three) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Euro Cent) each. “

No other amendments shall be made to this article.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about eight thousand five hundred Euros (8,500.-Euros).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinquième jour de novembre, à 15h30, heure d'Europe centrale.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire public établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) KFC Global Holdings, Inc., une société du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Corporation Trust Center, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique;

2) Yum! Finance Holdings I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.213;

3) Yum! Restaurants International Management LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Corporation Trust Center, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique ("YRIM", et ensemble avec KFC Global Holdings, Inc. et Yum! Finance Holdings I S.à r.l., les "Associés"); et

4) KFC International Holdings II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 190.204 ("Apporteur");

ici dûment représentés par M. Régis Galiotto, avec adresse professionnelle sise au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. KFC Global Holdings, Inc., Yum! Finance Holdings I S.à r.l. et Yum! Restaurants International Management LLC sont les associés de KFC International Holdings I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 46a, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, notaire à Luxembourg, le 7 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations daté du 18 mars 2010 numéro 582, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.211 (la «Société»).

II. Les 789.870.330.129 (sept cent quatre-vingt-neuf milliards huit cent soixante-dix millions trois cent trente mille cent vingt-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un cent d'euro) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont les Associés reconnaissent avoir été dûment et préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 615.409.387,24 EUR (six cent quinze millions quatre cent neuf mille trois cent quatre-vingt-sept Euros et vingt-quatre cents) afin de le porter de son montant actuel de 7.898.703.301,29 EUR (sept milliards huit cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent trois mille trois cent un Euros et vingt-neuf cents) à 8.514.112.688,53 EUR (huit milliards cinq cent quatorze millions cent douze mille six cent quatre-vingt-huit Euros et cinquante-trois cents) par l'émission de 61.540.938.724 (soixante-et-un milliards cinq cent quarante millions neuf cent trente-huit mille sept cent vingt-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un cent d'euro) chacune, le tout devant être entièrement libéré au moyen d'un apport en nature;

3. Souscription et libération par KFC International Holdings II S.à r.l. des nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution:*

Les Associés décident de renoncer à leur droit de convocation préalable à la présente assemblée; les Associés reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation pertinente a été mise à la disposition des Associés dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.



*Deuxième résolution:*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 615.409.387,24 EUR (six cent quinze millions quatre cent neuf mille trois cent quatre-vingt-sept Euros et vingt-quatre cents) afin de le porter de son montant actuel de 7.898.703.301,29 EUR (sept milliards huit cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent trois mille trois cent un Euros et vingt-neuf cents) à 8.514.112.688,53 EUR (huit milliards cinq cent quatorze millions cent douze mille six cent quatre-vingt-huit Euros et cinquante-trois cents) par l'émission de 61.540.938.724 (soixante-et-un milliards cinq cent quarante millions neuf cent trente-huit mille sept cent vingt-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un cent d'euro) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), le tout devant être entièrement libéré au moyen d'un apport en nature réalisé par l'Apporteur.

*Troisième résolution:*

Les Associés décident ensuite d'accepter la souscription et la libération par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales par voie de l'apport en nature tel que décrit ci-après.

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par M. Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales.

Les Nouvelles Parts Sociales ont été entièrement souscrites par voie de l'apport en nature tel que décrit ci-après.

*Description de l'apport*

L'apport réalisé par l'Apporteur, en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales, est composé de 76.440.000.000 (soixante-seize milliards quatre cent quarante millions) parts sociales détenues par l'Apporteur dans KFC Intermediate Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 190.941 (l'«Apport»).

*Evaluation*

La valeur nette de l'Apport s'élève à 615.409.387,24 EUR (six cent quinze millions quatre cent neuf mille trois cent quatre-vingt-sept Euros et vingt-quatre cents) étant l'équivalent en Euro de 764.400.000 USD (sept cent soixante-quatre millions quatre cent mille Dollars américains) selon le taux de change USD/EUR de 1.2421 publié par Bloomberg le 25 novembre 2014.

Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 25 novembre 2014, qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

*Preuve de l'existence de l'Apport*

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

*Intervention des gérants*

Interviennent ensuite:

- a) Christiaan van Arkel, résidant professionnellement au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A;
- b) Johannes de Zwart, résidant professionnellement au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A;
- c) Wolfgang Preiss, résidant professionnellement au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie B;
- d) Darin Orr, résidant professionnellement au 1900 Colonel Sanders Lane, Louisville, Kentucky 40213, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie B; et
- e) Michael McAuliffe, résidant professionnellement au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie B;
- f) Monica Plymale, résidant professionnellement au 1900 Colonel Sanders Lane, Louisville, Kentucky 40213, Etats-Unis d'Amérique, gérant de catégorie B;

Tous représentés par M. Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration sur la valeur de l'apport visée ci-dessus.

Reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, acceptent expressément la description de cet Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

*Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société est désormais composé comme suit:

- KFC Global Holdings, Inc.: 236.310.107.915 (deux cent trente-six milliards trois cent dix millions cent sept mille neuf cent quinze) parts sociales.

- Yum! Finance Holdings I S.à r.l.: 785.083.415 (sept cent quatre-vingt-cinq millions quatre-vingt-trois mille quatre cent quinze) parts sociales

- Yum! Restaurants International Management LLC: 552.775.138.799 (cinq cent cinquante-deux milliards sept cent soixante-quinze millions cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales

- KFC International Holdings II S.à r.l.: 61.540.938.724 (soixante-et-un milliards cinq cent quarante millions neuf cent trente-huit mille sept cent vingt-quatre) parts sociales

Le notaire constate que les 851.411.268.853 (huit cent cinquante-et-un milliards quatre cent onze millions deux cent soixante-huit mille huit cent cinquante-trois) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

*Cinquième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport ayant été totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à 8.514.112.688,53 EUR (huit milliards cinq cent quatorze millions cent douze mille six cent quatre-vingt-huit Euros et cinquante-trois cents), représenté par 851.411.268.853 (huit cent cinquante-et-un milliards quatre cent onze millions deux cent soixante-huit mille huit cent cinquante-trois) parts sociales ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un euro cent) chacune.»

Aucune autre modification n'étant apportée à cet article.

*Estimation des coûts*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cet acte, ont été estimés à environ huit mille cinq cents Euros (8.500.- Euro).

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Dont Acte, à la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction française. Sur demande de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2014. Relation: LAC/2014/57501. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011415/286.

(150012679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

**Aon Re Canada Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 139.782.

*Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 2 janvier 2015*

- 1) Acceptation de la démission de M. Maurice Buijzen en tant que Gérant de la société à compter du 31 octobre 2014.
- 2) L'Assemblée nomme comme nouveau Gérant en remplacement de M. Maurice Buijzen pour une durée indéterminée, Monsieur Rogier Sparreboom, demeurant Boezemkade 323, NL-3031 BB Rotterdam.

*Pour la société Aon Re Canada Holdings S.à r.l.*

Référence de publication: 2015011798/12.

(150013910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**EPISO 3 Tree Investment Properties B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.590,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 188.241.

In the year two thousand fifteen, on the fifth of January,  
before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of EPISO 3 Tree Investment Properties B S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 188.241 (the Company).

The Company was incorporated on June 25, 2014 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2340, on September 2, 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on July 17<sup>th</sup>, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2658, on October 1<sup>st</sup>, 2014.

There appeared

EPISO 3 Tree Luxembourg Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 188.894 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mister Gianpiero SADDI, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder have requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder hold all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Creation of classes and subclasses of shares in the share capital of the Company, namely (i) the ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) the class A redeemable shares (the Class A Shares), (iii) the class B redeemable shares (the Class B Shares), (iv) the class C redeemable shares (the Class C Shares), (v) the class D redeemable shares (the Class D Shares), (vi) the class E redeemable shares (the Class E Shares), (vii) the class F redeemable shares (the Class F Shares), (viii) the class G redeemable shares (the Class G Shares), (ix) the class H redeemable shares (the Class H Shares) and (x) the class I redeemable shares (the Class I Shares and together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares and the Class H Shares, the Redeemable Shares), all having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

2. Redesignation and conversion of twelve thousand five hundred (12,500) existing shares into (i) twelve thousand four hundred ten (12,410) Ordinary Shares, (ii) ten (10) Class A Shares, (iii) ten (10) Class B Shares, (iv) ten (10) Class C Shares, (v) ten (10) Class D Shares, (vi) ten (10) Class E Shares, (vii) ten (10) Class F Shares, (viii) ten (10) Class G Shares, (ix) ten (10) the Class H Shares, and (x) ten (10) the Class I Shares, all having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

3. Increase of the share capital by an amount of ninety Pound Sterling (GBP 90.-) so as to raise it from its present amount of GBP 12,500.- (twelve thousand and five hundred Pound Sterling) to GBP 12,590.- (twelve thousand and five hundred ninety Pound Sterling), by the creation and issue of ninety (90) Ordinary Shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each;

4. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 3. above;

5. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company;

6. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and to authorise and empower any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., each acting individually, to proceed on behalf of the Company, to the registration of the conversion of the shares and the issue of new shares in the register of shareholders of the Company and to execute, deliver and perform under any documents (including a notice) necessary or useful for such purpose;

7. Acknowledgment and acceptance of the resignation, with immediate effect, of Mr. Mark Terry of his duties as class B manager of the Company;

8. Approval of discharge (*quitus*) granted to Mr. Mark Terry for the performance of his duties as class B manager of the Company;

9. Appointment of Mr. Bruno Bagnouls as class B manager of the Company;

10. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions.

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to create classes of shares in the share capital of the Company, namely (i) the ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) the class A redeemable shares (the Class A Shares), (iii) the class B redeemable shares (the Class B Shares), (iv) the class C redeemable shares (the Class C Shares), (v) the class D redeemable shares (the Class D Shares), (vi) the class E redeemable shares (the Class E Shares), (vii) the class F redeemable shares (the Class F Shares), (viii) the class G redeemable shares (the Class G Shares), (ix) the class H redeemable shares (the Class H Shares) and (x) the class I redeemable shares (the Class I Shares and together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares and the Class H Shares, the Redeemable Shares), all having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to redesignate and convert twelve thousand five hundred (12,500) existing shares into (i) twelve thousand four hundred ten (12,410) Ordinary Shares, (ii) ten (10) Class A Shares, (iii) ten (10) Class B Shares, (iv) ten (10) Class C Shares, (v) ten (10) Class D Shares, (vi) ten (10) Class E Shares, (vii) ten (10) Class F Shares, (viii) ten (10) Class G Shares, (ix) ten (10) the Class H Shares, and (x) ten (10) the Class I Shares, all having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital by an amount of ninety Pound Sterling (GBP 90.-) so as to raise it from its present amount of GBP 12,500.- (twelve thousand and five hundred Pound Sterling) to GBP 12,590.- (twelve thousand and five hundred ninety Pound Sterling), by the creation and issue of ninety (90) Ordinary Shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

*Subscription - Payment*

Thereupon, EPISO 3 Tree Luxembourg Holding S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to ninety (90) Ordinary Shares, with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to ninety Pound Sterling (GBP 90.-), to the share capital of the Company.

The amount of ninety Pound Sterling (GBP 90.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles, so that the fully restated articles of association shall henceforth read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "EPISO 3 Tree Investment Properties B S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally,

any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The entire corporate capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred ninety Pound Sterling (GBP 12,590.-), and is represented by:

(i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up (the Ordinary Shares);

(ii) ten (10) class A redeemable shares (the Class A Shares);

(iii) ten (10) class B redeemable shares (the Class B Shares);

(iv) ten (10) class C redeemable shares (the Class C Shares);

(v) ten (10) class D redeemable shares (the Class D Shares);

(vi) ten (10) class E redeemable shares (the Class E Shares);

(vii) ten (10) class F redeemable shares (the Class F Shares);

(viii) ten (10) class G redeemable shares (the Class G Shares);

(ix) ten (10) class H redeemable shares (the Class H Shares); and

(x) ten (10) class I redeemable shares (the Class I Shares);

all in registered form with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

5.3. The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares are collectively hereafter referred to as the Redeemable Shares, and the Redeemable Shares, collectively with the Ordinary Shares, are hereafter referred to as the Shares.

5.4. Each holder of a Redeemable Share is hereinafter individually referred to as a Redeemable Shareholder. The Ordinary Shareholders and the Redeemable Shareholders are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.5. The Company may maintain a special capital reserve account and/or share premium account in respect of the Shares and there shall be recorded to such accounts, the amount or value of any contribution/premium paid up in relation to the Shares. Amounts so recorded to such accounts will constitute freely distributable reserves of the Company and will be available for distribution to the Shareholders, as set out in these Articles.

5.6. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming and/or repurchasing each Class of Shares as per article 7 of these Articles, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve of the Company.

5.7. If the Shareholders resolve to distribute any profits, the profits are to be distributed by the Company as follows:

(i) the holders of the Ordinary Shares shall, on pro rata basis, be entitled to all the distributable profits derived by the Company from income in respect of the Company's assets and investments (including, but not limited to dividends, interest and any gains, which constitute income for United Kingdom tax purposes) (together the Income Profits).

(ii) all the distributable profits derived by the Company from capital gains in respect of the Company's assets and investments, being amounts other than Income Profits (including but, not limited to capital gains, liquidation profits and sale proceeds) (together the Capital Gain Profits) may be distributed only to the holders of the Redeemable Shares in accordance with the following payment priorities and modalities:

(a) first, an amount equal to 0.10% of the aggregate nominal value of the Class A Shares to the holders of the Class A Shares annually on pro rata basis;

(b) second, an amount equal to 0.15% of the aggregate nominal value of the Class B Shares to the holders of the Class B Shares annually on pro rata basis;

(c) third, an amount equal to 0.20% of the aggregate nominal value of the Class C Shares to the holders of the Class C Shares annually on pro rata basis;

(d) fourth, an amount equal to 0.25% of the aggregate nominal value of the Class D Shares to the holders of the Class D Shares annually on pro rata basis;

(e) fifth, an amount equal to 0.30% of the aggregate nominal value of the Class E Shares to the holders of the Class E Shares annually on pro rata basis;

(f) sixth, an amount equal to 0.35% of the aggregate nominal value of the Class F Shares to the holders of the Class F Shares annually on pro rata basis;

(g) seventh, an amount equal to 0.40% of the aggregate nominal value of the Class G Shares to the holders of the Class G Shares annually on pro rata basis;

(h) eighth, an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class H Shares to the holders of the Class H Shares annually on pro rata basis; and

(i) ninth, any remaining Capital Gain Profits will be paid to the holders of the Class I Shares annually on pro rata basis.

If all the Class I Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (h) will be paid to the holders of the Class H Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares and Class H Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (g) will be paid to the holders of the Class G Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares, Class H Shares and Class G Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (f) will be paid to the holders of the Class F Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares and Class F Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (e) will be paid to the holders of the Class E Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares and Class E Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (d) will be paid to the holders of the Class D Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares and Class D Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (c) will be paid to the holders of the Class C Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares and Class C Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (b) will be paid to the holders of the Class B Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares, Class C Shares and Class B Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payment pursuant to step (a) will be paid to the holders of the Class A Shares on pro rata and pari passu basis.

(iii) any profits other than Income Profits and Capital Gain Profits (the Remaining Profits) shall be distributed to the holders of the Ordinary Shares on pro rata basis.

5.8. For the avoidance of doubt, profits may be distributed to the shareholders only if the shareholders resolve such distribution.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each Share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2. Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.3. Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

6.4. The sole shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

6.5. The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

#### **Art. 7. Redemption and/or repurchase of Shares.**

7.1. In the course of any given financial year, the Company may redeem and/or repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of Shares at a redemption/repurchase price as determined by the Board of Managers and approved by the sole shareholder or shareholders (the Redemption Price).

7.2. The redemption and/or the repurchase of any class of Shares in accordance with article 7 of these Articles is permitted provided that:

(i) a class of Shares is always redeemed and/or repurchased in full, it being understood that the class of Ordinary Shares shall be the last class of Shares to be redeemed;

(ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the redemption would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles;

(iii) the Redemption Price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and these Articles; and

(iv) the redemption and/or repurchase is made on the context of a reduction of the capital of the Company. The redemption and/or repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 12 of these Articles. For the avoidance of doubt, the amount of the share capital reduction shall be paid to the holders of the class of shares subject to such redemption and/or repurchase.

7.3. In case of redemption and/or repurchase of Redeemable Shares, such redemption and/or repurchase should be made in the reverse alphabetical order (i.e. starting with the Class I Shares and ending with the Class A Shares). The Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares.

7.4. In the event of a reduction of share capital through the redemption and/or repurchase and the cancellation of a class of Redeemable Shares, such class of Redeemable Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (or any other amount resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles provided however that such other amount shall never be higher than such Available Amount), in each case determined on the basis of interim accounts of the Company on a date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and/or repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

7.5. The Available Amount in relation to each Class of Redeemable Shares will be equal to the total amount of Capital Gain Profits of the Company (including carried forward Capital Gain Profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to Article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including special capital reserve account and/or share premium account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Redeemable Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without any double counting).

7.6. For the avoidance of doubt, the Available Amount may not include any Income Profits (including carried forward Income Profits).

7.7. In case of redemption and/or repurchase of the Ordinary Shares, the Redemption Price may include Income Profits (including carried forward Income Profits) and Remaining Profits (including carried forward Remaining Profits), but may not include Capital Gain Profits.

7.8. In case of redemption and/or repurchase of the Redeemable Shares, the Redemption Price may include Capital Gain Profits (including carried forward Capital Gain Profits), but may not include Income Profits.

7.9. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming/repurchasing each class of Shares.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Appointment and removal of managers.**

8.1. The Company is managed by at least three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of its mandate. The managers need not be shareholders.

8.2. The managers and any additional or replacement manager appointed to the Company, may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 9. Board of managers.**

9.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).

**9.2. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

**9.3. Procedure**

(i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

**9.4. Representation**

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Sole manager.**

10.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

10.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

**Art. 11. Liability of the managers.**

11.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Shareholder(s)****Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.****12.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

**12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures**

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.



(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 13. Sole shareholder.**

13.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.**

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 15. Auditors.**

15.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

15.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by the Law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company. Any amounts attributed to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the Ordinary Shares.

16.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders. If profits are to be distributed to the shareholders, then the Income Profits and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares and the Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares.

16.3. The sole shareholder or the shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the interim accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that:

(i) the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles;

(ii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

16.4. The Income Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, in each case in accordance with the provisions of article 5.7.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1 The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by the Law.

17.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

17.3 After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the Shares on pro rata basis, provided that:

- (i) the Income Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis;
- (ii) the Capital Gain Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Redeemable Shares on pro rata basis;
- (iii) the Remaining Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis; and
- (iv) the amounts allocated to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis.

## **VII. General provisions**

18.1 Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and to authorise and empower any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., each acting individually, to proceed on behalf of the Company, to the registration of the conversion of the shares and the issue of new shares in the register of shareholders of the Company and to execute, deliver and perform under any documents (including a notice) necessary or useful for such purpose.

### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and accept the resignation, with immediate effect as of December 31<sup>st</sup>, 2014 of Mr. Mark Terry of his duties as class B manager of the Company.

### *Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant discharge (quitus) as of the date hereof to Mr. Mark Terry for the performance of his duties as class B manager of the Company from the date of its appointment until his resignation.

### *Eighth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr. Bruno Bagnouls, residing professionally at L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, with immediate effect as of December 31<sup>st</sup>, 2014, as class B manager of the Company, for an unlimited period.

### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand nine hundred euro (EUR 1,900.-).

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le cinq janvier,

par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de EPISO 3 Tree Investment Properties B S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.241 (la Société).

La Société a été constituée le 25 juin 2014 suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2340, le 2 septembre 2014.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg du 17 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2658, le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

A comparu,

EPISO 3 Tree Luxembourg Holding S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.894 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, de résidence professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient ensemble toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Création de catégories de parts sociales dans le capital social de la Société, à savoir (i) les parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) les parts sociales remboursables de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (iii) les parts sociales remboursables de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iv) les parts sociales remboursables de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (v) les parts sociales obligatoirement remboursables de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (vi) les parts sociales remboursables de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vii) les parts sociales remboursables de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (viii) les parts sociales remboursables de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (ix) les parts sociales remboursables de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et (x) les parts sociales remboursables de classe I (les Parts Sociales de Classe I et, ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales Remboursables), ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune;

2. Changement de désignation et conversion de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes en (i) douze mille quatre cent dix (12.410) Parts Sociales Ordinaires, (ii) dix (10) Parts Sociales de Classe A, (iii) dix (10) Parts Sociales de Classe B, (iv) dix (10) Parts Sociales de Classe C, (v) dix (10) Parts Sociales de Classe D, (vi) dix (10) Parts Sociales de Classe E, (vii) dix (10) Parts Sociales de Classe F, (viii) dix (10) Parts Sociales de Classe G, (ix) dix (10) Parts Sociales de Classe H et (x) dix (10) Parts Sociales de Classe I, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix livres sterling (GPB 90.-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500.-) à douze mille cinq cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 12.590.-) par la création et l'émission de quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de une livre (GBP 1) chacune;

4. Souscription et libération de l'augmentation de capital spécifiée au point 3. ci-dessus;

5. Modification subséquente et reformulation complète des statuts de la Société;

6. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., chacun agissant

individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et de réaliser, délivrer ou exécuter tout document (y compris une mention) nécessaire ou utile à cette fin;

7. Acceptation de la démission, avec effet immédiat, de Mr. Mark Terry de ses fonctions de gérant de classe B de la Société;

8. Approbation du quitus donné à Mr. Mark Terry pour l'accomplissement de ses fonctions de gérant de classe B de la Société;

9. Nomination de Mr. Bruno Bagnouls en tant que gérant de classe B de la Société;

10. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide de créer de catégories de parts sociales dans le capital social de la Société, à savoir (i) les parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) les parts sociales remboursables de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (iii) les parts sociales remboursables de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iv) les parts sociales remboursables de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (v) les parts sociales obligatoirement remboursables de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (vi) les parts sociales remboursables de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vii) les parts sociales remboursables de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (viii) les parts sociales remboursables de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (ix) les parts sociales remboursables de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et (x) les parts sociales remboursables de classe I (les Parts Sociales de Classe I et, ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales Remboursables), ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide changer la désignation et de convertir douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes en (i) douze mille quatre cent dix (12.410) Parts Sociales Ordinaires, (ii) dix (10) Parts Sociales de Classe A, (iii) dix (10) Parts Sociales de Classe B, (iv) dix (10) Parts Sociales de Classe C, (v) dix (10) Parts Sociales de Classe D, (vi) dix (10) Parts Sociales de Classe E, (vii) dix (10) Parts Sociales de Classe F, (viii) dix (10) Parts Sociales de Classe G, (ix) dix (10) Parts Sociales de Classe H et (x) dix (10) Parts Sociales de Classe I, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix livres sterling (GPB 90.-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500.-) à douze mille cinq cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP 12.590.-) par la création et l'émission de quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

#### *Souscription - Libération*

Sur ce, EPISO 3 Tree Luxembourg Holding S.à r.l., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de une livre (GBP 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-dix livres sterling (GPB 90.-) affecté au capital social de la Société.

Le montant de quatre-vingt-dix livres sterling (GPB 90.-) est à la disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier et de reformuler complètement des statuts de la Société afin qu'ils aient désormais la teneur suivante:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "EPISO 3 Tree Investment Properties B S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. L'entière du capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent quatre-vingt-dix livres sterling (GBP12.590.-) et est représenté par:

(i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales Ordinaires);

(ii) dix (10) parts sociales remboursables de classe A (les Parts Sociales de Classe A);

(iii) dix (10) parts sociales remboursables de classe B (les Parts Sociales de Classe B);

(iv) dix (10) parts sociales remboursables de classe C (les Parts Sociales de Classe C);

(v) dix (10) parts sociales remboursables de classe D (les Parts Sociales de Classe D);

(vi) dix (10) parts sociales remboursables de classe E (les Parts Sociales de Classe E);

(vii) dix (10) parts sociales remboursables de classe F (les Parts Sociales de Classe F);

(viii) dix (10) parts sociales remboursables de classe G (les Parts Sociales de Classe G);

(ix) dix (10) parts sociales remboursables de classe H (les Parts Sociales de Classe H); et

(x) dix (10) parts sociales remboursables de classe I (les Parts Sociales de Classe I).

toutes sous forme nominative ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Chaque détenteur d'une Part Sociale Ordinaire est ci-après individuellement désigné comme un Associé Ordinaire et les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sont ci-après collectivement désignés comme les Associés Ordinaires.

5.3. Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales

de Classe H et les Parts Sociales de Classe I sont collectivement désignées ci-après comme les Parts Sociales Remboursables, et les Parts Sociales Remboursables, collectivement avec les Parts Sociales Ordinaires, sont ci-après désignées comme les Parts Sociales.

5.4. Chaque détenteur de Parts Sociales Remboursables est ci-après individuellement désigné comme un Associé PSR. Les Associés Ordinaires et les Associés PSR sont ci-après collectivement désignés comme les Associés.

5.5. La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capital et/ou un compte de prime d'émission à l'égard des Parts Sociales et tout montant ou valeur de tout apport/prime payé(e) en relation avec les Parts Sociales sera enregistré sur ce compte. Les montants ainsi enregistrés sur ces comptes constitueront des réserves librement distribuables de la Société et seront disponibles pour distribution aux Associés, tel qu'indiqué dans ces Statuts.

5.6. Le montant du compte spécial de réserve de capital et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins de remboursement et/ou de rachat de chaque Classe de Parts Sociales conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale de la Société.

5.7. Au cas où les Associés décident de distribuer des bénéfices, les bénéfices devront être distribués de la manière suivante:

(i) les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires auront droit, au pro rata, à tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de revenus en relation avec les actifs et investissements de la Société (en ce compris mais non limité aux dividendes, intérêts et autres gains constituant un revenu aux fins de considérations fiscales au Royaume-Uni) (ensemble les Profits de Revenu).

(ii) tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de plus-values en relation avec les actifs et investissements de la Société, c'est-à-dire les montants autres que les Profits de Revenu (en ce compris mais non limité aux plus-values, boni de liquidation et produits de vente) (ensemble les Profits de Plus-Value) peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en conformité avec les priorités et modalités de paiement suivantes:

(a) premièrement, un montant égal à 0,10% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe A aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A annuellement au pro rata;

(b) deuxièmement, un montant égal à 0,15% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe B aux détenteurs des parts Sociales de Classe B annuellement au pro rata;

(c) troisièmement, un montant égal à 0,20% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe C aux détenteurs des Parts Sociales de Classe C annuellement au pro rata;

(d) quatrièmement, un montant égal à 0,25% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe D aux détenteurs des Parts Sociales de Classe D annuellement au pro rata;

(e) cinquièmement, un montant égal à 0,30% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe E aux détenteurs des Parts Sociales de Classe E annuellement au pro rata;

(f) sixièmement, un montant égal à 0,35% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe F aux détenteurs des Parts Sociales de Classe F annuellement au pro rata;

(g) septièmement, un montant égal à 0,40% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe G aux détenteurs des Parts Sociales de Classe G annuellement au pro rata;

(h) huitièmement, un montant égal à 0,50% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe H aux détenteurs des Parts Sociales de Classe H annuellement au pro rata;

(i) neuvièmement, us Profits de Plus-Value restants seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe I annuellement au pro rata;

Si toutes les Parts Sociales de Classe I sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (h) seront payés aux détenteurs de Parts Sociales de Classe H au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe H sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (g) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe G au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe G sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (f) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe F au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe F sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (e) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe E au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe F et les Parts Sociales de Classe E sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (d) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe D au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe E et les Parts Sociales de Classe D sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (c) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe C au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe D et les Parts Sociales de Classe C sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (b) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe B au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe B sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu de l'étape (a) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A au pro rata et sur base pari passu.

(iii) tous profits autres que les Profits de Revenu et Profits de Plus-Value (les Profits Restants) seront distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires au pro rata.

5.8. En tout état de cause, les bénéfiques peuvent être distribués aux associés uniquement si ces derniers décident d'une telle distribution.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque Part Sociale donne à son détenteur le droit à un vote aux assemblées générales des Associés. De la détention d'une part sociale découle implicitement l'acceptation de ces Statuts et les résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2. Les parts sociales sont indivisibles en ce qui concerne la Société.

6.3. Les co-détenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un mandataire, nommé parmi eux ou non.

6.4. L'associé unique peut transférer librement ses Parts Sociales lorsque la Société est composée d'un associé unique. Les Parts Sociales peuvent être transférées librement entre les Associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés. Les Parts Sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5. Une cession de Parts Sociales doit être constaté par un acte notarial ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

#### **Art. 7. Remboursement et/ou rachat de Parts Sociales.**

7.1. Au cours de l'exercice social, la Société peut rembourser et/ou racheter, sur décision de son associé unique ou des associés, toute classe de Parts Sociales au prix de remboursement/rachat déterminé par le Conseil et approuvé par l'associé unique ou par les associés (le Prix de Remboursement).

7.2. Le remboursement et/ou rachat de toute classe de Parts Sociales conformément au présent article 7 de ces Statuts, est permis à condition que:

(i) toute classe de Parts Sociales soit toujours remboursée et/ou rachetée en intégralité, étant entendu que la classe de Parts Sociales Ordinaires sera la dernière classe de Parts Sociales à être remboursées;

(ii) les actifs nets de la Société, tel que montré par les comptes intermédiaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, ne soit pas ou ne tombe pas, suite au rachat, en-dessous du montant du capital social de la Société augmenté des réserves qui ne sont pas distribuables en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou des présents Statuts;

(iii) le Prix de Remboursement n'excède pas le montant des bénéfices de l'exercice social en cours augmentés de tous les bénéfices reportés et de tous montants prélevés des réserves disponibles de la Société à cette fin, diminués de toutes pertes de l'exercice social en cours, de toutes pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et des présents Statuts; et

(iv) le remboursement et/ou le rachat est faite dans le contexte d'une réduction du capital social de la Société. Le remboursement et/ou rachat devra être décidé par les associés conformément à l'article 12 des présents Statuts. Aux fins de clarification, le montant de la réduction de capital sera payé aux détenteurs de la classe de parts sociales sujettes au remboursement et/ou au rachat.

7.3. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, ce remboursement et/ou ce rachat devra s'effectuer dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en commençant par les Parts Sociales de Classe I et en terminant par les Parts Sociales de Classe A). Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables.

7.4. En cas de réduction du capital social par remboursement et/ou rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales Remboursables, cette classe de Parts Sociales Remboursables donne droit à leurs détenteurs, au pro rata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (ou tout autre montant décidé par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions prescrites pour la modification des Statuts à condition cependant que cet autre montant ne soit jamais supérieur au Montant Disponible), déterminé dans chaque cas sur base des comptes intermédiaires de la Société à une date

au plus tôt huit (8) jours avant la date de remboursement et/ou de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

7.5. Le Montant Disponible en relation avec chaque classe de Parts Sociales Remboursables sera égal au montant total des Profits de Plus-Values de la Société (en ce compris tous Profits de Plus-Value reporté) dans la mesure où les associés et/ou le conseil de gérance ait/aient droit aux distribution de dividendes conformément à l'article 16 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (incluant le compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social en relation avec la classe de Parts Sociales Rachetables devant être annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) et (0.ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux conditions requises par la loi ou par les Statuts, dans chaque cas conformément aux comptes intermédiaires en question (sans double comptage).

7.6. A des fins de clarification, le Montant Disponible n'inclut aucun Profits de Revenu (en ce compris les Profits de Revenu reporté).

7.7. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Ordinaires, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Revenu (incluant les Profits de Revenu reportés) et les Profits Restants (incluant les Profits Restants reportés), mais non les Profits de Plus-Values.

7.8. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Plus-Values (en ce compris les Profits de Plus-Values reportés), mais non les Profits de Revenu.

7.9. Le montant du compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé(s) aux fins de remboursement/rachat de chaque classe de Parts Sociales.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par au moins trois (3) gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2. Les gérants et tout gérant supplémentaire ou de remplacement nommé à la Société, peut être révoqué à tout moment, avec ou sans cause, par une résolution des associés.

#### Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. Si plusieurs gérant sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil), constitué d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et de deux gérants de catégorie B ou plus (les Gérants B) (le Gérant A et les Gérants B sont collectivement désignés ici comme les Gérants).

##### 9.2. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 9.3. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.



#### 9.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 10. Gérant unique.**

10.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 11. Responsabilité des gérants.**

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.**

##### 12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### 12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 13. Associé unique.**

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 15. Réviseurs d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### **Art. 16. Affectation des profits.**

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation à la Réserve Légale cesse d'être exigée si tôt et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société. Tout montant affecté à la Réserve Légale peut uniquement être distribué aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires.

16.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Il pourra être décidé d'allouer l'entièreté ou une partie de ce solde à une réserve ou à une réserve de provision, de le reporter au prochain exercice social ou de le distribuer aux associés. Lorsque les bénéfices sont à distribuer aux associés, les Profits de Revenu et les Profits Restants seront alors uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires et les Profits de Plus-Values seront eux uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables.

16.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distributions, aux conditions suivantes:

(i) le montant à distribuer ne peut excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts;

(ii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

16.4. Les Profits de Revenu seront distribués uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires, les Profits de Plus-Values uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables et les Profits Restants uniquement aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, dans chaque cas conformément aux dispositions de l'Article 5.7.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée par le même quorum et la même majorité que pour les modifications de Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

17.2. En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes naturelles ou des personnes morales), nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, qui détermine leur pouvoirs et rémunération.

17.3. Le boni de liquidation, après le paiement des dettes, des charges de la Société et des frais de liquidation, est distribué de manière égale aux détenteurs des Parts Sociales au pro rata, à condition que:

(i) les Profits de Revenu peuvent uniquement être distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

(ii) les Profits de Plus-Values peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en circulation, au pro rata;

(iii) les Profits Restants peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

(iv) les montants alloués à la Réserve Légale peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata.

### **VII. Dispositions générales**

19.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

19.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

19.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

19.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et réaliser, délivrer et exécuter tout document (y compris une mention) nécessaire ou utile à cette fin.

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre note et d'accepter la démission, avec effet immédiat au 31 décembre 2014, de Mr. Mark Terry de ses fonctions de gérant de classe B de la Société.

#### *Septième résolution*

L'Associé Unique décide d'approuver le quitus donné à Mr. Mark Terry pour l'accomplissement de ses fonctions de gérant de classe B de la Société de la date de sa nomination jusqu'à sa démission.

#### *Huitième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer avec effet immédiat au 31 décembre 2014, Mr. Bruno Bagnouls, demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, en tant que gérant de classe B de la Société.

#### *Estimation des frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte à environ mille neuf cents Euros (EUR 1.900.-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 14 janvier 2015. 2LAC/2015/1021. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011257/930.

(150013491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

---

#### **Helen Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 37.283.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015011339/10.

(150012974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

---

**Endura, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8826 Perlé, 5, rue de l'Ardoisière.

R.C.S. Luxembourg B 193.844.

—  
STATUTS

L'an deux mille le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

## A COMPARU:

Monsieur Wesley BOULEIJ, né le 13 décembre 1985 à 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), demeurant au 8, Jan de Rooystraat à L-5224 JC 's-Hertogenbosch (Pays-Bas).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

**Art. 2.** La société a pour objet le commerce en général, et en particulier le négoce, l'import et l'export en gros et au détail de matériel informatique ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination ENDURA.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Rambrouch.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. Si plusieurs Gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) Gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) Gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) Gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Gérant et en cas de pluralité de Gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant Unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Le Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de Gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des Gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les Gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le Gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de l'année 2015.

### *Souscription, Libération et paiement*

Les Statuts de la Société ont ainsi été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en numéraire par Monsieur Wesley BOULEIJ, né le 13 décembre 1985 à 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), demeurant au 8, Jan de Rooystraat à L-5224 JC 's-Hertogenbosch (Pays-Bas).

Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500,- €) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille cinq cents euros.

### *Autorisation de commerce - Activités réglementées*

Le notaire soussigné a informé le(s) comparant(s) qu'avant l'exercice de toute activité commerciale ou bien dans l'éventualité où la société serait soumise à une loi particulière en rapport avec son activité, la société doit être au préalable en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme et/ou s'acquitter de toutes autres formalités aux fins de rendre possible l'activité de la société partout et vis-à-vis de toutes tierces parties, ce qui est expressément reconnu par le(s) comparant(s).

### *Déclaration en matière de blanchiment*

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droite servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

### *Décisions de l'associé unique*

1. Le siège social de la société est fixé à L-8826 Perlé, 5, rue de l'Ardoisière.

2. Est nommé Gérant Unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Wesley BOULEIJ, né le 13 décembre 1985 à 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), demeurant au 8, Jan de Rooystraat à L-5224 JC 's-Hertogenbosch (Pays-Bas)

avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

DONT ACTE, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Bouleij, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 29 décembre 2014. Relation: RED/2014/2673. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 31 décembre 2014.

Jean Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015011977/147.

(150014108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

### **Tudor Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5515 Remich, 9, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 147.042.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2015011720/11.

(150013065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

**Damizel Investments S.à r.l. - SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

**Capital social: EUR 700.000,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 180.320.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand fifteen,  
on the twelfth day of the month of January.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mrs Carine AGOSTINI, employee, with professional address at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,  
acting in her capacity as special proxy holder of:

Mr Adolfo MALLEN BARDAJI, businessman, born in Binéfar, Province of Huesca (Spain), on 12 March 1959, residing  
at av. Aragon 17 2-c Binéfar 22500 (Spain),

pursuant to a proxy given under private seal in Luxembourg, on 09 January 2015,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary,  
will remain attached to present deed for registration purposes,

here after referred to as "the principal",

The same appearing person declared and requested the notary to act:

I.- That the company "DAMIZEL INVESTMENTS S.à r.l.- SPF" (the "Company"), a "société à responsabilité limitée",  
established and having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the "Registre de  
Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 186 330 has been incorporated under the laws of the  
Grand Duchy of Luxembourg and in the form of a family real estate management company ("SPF"), in the frame of the  
SPF LAW of 11 May 2007, pursuant to a notarial deed enacted by the undersigned notary, on 16 September 2013, published  
in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, on 05 November 2013, under number 2761 and page 132497.

The Articles of Association of said Company were never amended since.

II.- That the subscribed capital of the Company is fixed at SEVEN HUNDRED THOUSAND EURO (700'000.- EUR)  
which is divided into thousand four hundred (1'400) ordinary shares with a par value of FIVE HUNDRED EURO (500.-  
EUR) each, fully paid up.

III.- That the principal has become sole owner of all thousand four hundred (1'400) ordinary shares of said Company.

IV.- That the principal, being as such the sole and only partner of the Company "DAMIZEL INVESTMENTS S.à r.l. -  
SPF", has decided to proceed immediately to the dissolution of said Company.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the  
Company and as such declares expressly to approve the interim accounts of the Company as per 09 January 2015;

VI.- That the principal, as well in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the  
Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved  
Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be  
personally charged with any presently unknown liability.

VII.- That the principal fully grants discharge to the current manager(s) of the dissolved Company, for the due per-  
formance of his(their) duties up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at its former registered  
office, being 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the proxy holder of the above  
appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same  
proxy holder and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing person said proxy holder signed together  
with Us the undersigned notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze,  
le douze janvier.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Madame Carine AGOSTINI, employée privée, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

Monsieur Adolfo MALLEN BARDAJL, homme d'affaires, né à Binéfar, Province de Huesca (Espagne), le 12 mars 1959, demeurant av. Aragon 17 2-c Binéfar 22500 (Espagne),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Luxembourg, le 09 janvier 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement,

ci-après dénommée «le mandant».

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société «DAMIZEL INVESTMENTS S.à r.l.- SPF» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 186 330, a été constituée sous le droit luxembourgeois et sous forme d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF») dans le cadre de la Loi du 11 mai 2007, relative aux «SPF», suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du 16 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 05 novembre 2013, sous le numéro 2761 et page 132497.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société est fixé à SEPT CENT MILLE EUROS (700'000.- EUR) et se trouve divisé en mille quatre cents (1'400) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de CINQ CENTS EUROS (500.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est devenu seul et unique propriétaire de toutes les mille quatre cents (1'400) parts sociales ordinaires de ladite Société.

IV.- Que le mandant, étant ainsi le seul et unique associé de la Société «DAMIZEL INVESTMENTS S.à r.l.-SPF», a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite Société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et déclare à cet effet expressément approuver les comptes intérimaires de la Société arrêtés au 09 janvier 2015.

VI.- Que le mandant, de même en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au(x) gérant(s) de la Société dissoute pour l'exécution de son(leur) mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, soit au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

IX.- Que le mandant s'engage personnellement à régler tous les frais résultant du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. AGOSTINI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 15 janvier 2015. Relation: EAC/2015/1175. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015011211/102.

(150012982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.